Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 056-215601782-20260329-DEL2026032-DE

Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Fixation du nombre d'adjoints

DEL-2026-032

Numéro de la délibération : DEL-2026-032

Nomenclature ACTES : Fonctionnement des assemblées

Information relative à l'environnement : Non

Date de réunion du conseil : 29 mars 2026

Date de convocation du conseil : 24 mars 2026

Date d'affichage de la convocation : 24 mars 2026

Début de la séance du conseil : 10h30

Présidente de séance : Mme Soizic PERRAULT

Secrétaire de séance : M. Alexandre DESHAYES

Etaient présents : M. BERNON Roger, Mme BOLLÉ-JÉSUS Jacqueline, Mme BRESSON Sabine, M.BUSSON Jean-Jacques, M. DESHAYES Alexandre, M. GUILLOUZO Thomas, Mme HÉMON Laurence, Mme JEGADO Caroline, M. JOUANNO-ROBERT Iban, M. JOUBAUD Philippe, Mme LE DOUX Carole, M. LE GUERNIC Paul, Mme LE MOING Alicia, Mme LE MOUËL Marie Christine, Mme LE NY Alexandra, M. LE POETVIN Philippe, Mme LE PONNER Alexia, M. LE TADIC Bertrand, Mme LE TUTOUR Océane, Mme LEBEL Julie, Mme LHOSTE Amélie, M. MAGUET Frédéric, Mme MASSARD Lydie, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme PERRAULT Soizic, Mme PLUNIAN Bérengère, Mme POILEUX Aude, Mme RÉGNIER Armelle, Mme STEPHAN Albane, M. TARTARY Marcel, M. TELLIER Laurent

Etaient représentés : M. EHRHARDT Philippe par M. JOUBAUD Philippe, M. QUÉRO Sébastien par M. BERNON Roger

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 056-215601782-20260329-DEL2026032-DE

Fixation du nombre d'adjoints

Rapport de Monsieur ou Madame Le Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-2.
Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;
Considérant cependant que ce nombre ne peut excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;
Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 9 adjoints ;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire,
Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré :
- D'approuver la création de 8 postes d'adjoints au maire.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à Pontivy, le 29 mars 2026

LE MAIRE
Soizic PERRAULT

MAIRIE DE PONTIVY
Morbihan

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Alexandre DESHAYES

Transmise au contrôle de légalité le :
Publiée le :

MAIRIE DE PONTIVY
Morbihan